

Formation Vérification des EPI Antichute (Personne Compétente)

REF : HAUT.201 • Formation Sécurité au Travail • Bordeaux & Nouvelle-Aquitaine

Durée 7h	Effectif 1-8	Niveau Intermédiaire	Modalité Présentiel
--------------------	------------------------	--------------------------------	-------------------------------

Objectif de la formation

Permettre à une personne désignée par l'employeur d'acquérir les compétences techniques et réglementaires nécessaires pour réaliser, en interne, la vérification générale périodique des EPI de protection contre les chutes de hauteur (harnais, longes, connecteurs, antichutes) et consigner les résultats dans le registre de sécurité.

À l'issue de cette formation, vous saurez

- Connaître le cadre réglementaire de la vérification des EPI antichute (R4323-99, arrêté du 19 mars 1993)
- Identifier les différents EPI contre les chutes et leurs composants soumis à vérification
- Maîtriser les critères et points de contrôle propres à chaque type d'équipement
- Déceler les défauts, usures et non-conformités justifiant la mise au rebut
- Réaliser une vérification périodique complète à l'aide d'une fiche de contrôle
- Renseigner le registre de sécurité et assurer la traçabilité des équipements

Public cible

- Responsables et animateurs sécurité (QHSE)
- Chefs d'équipe et encadrants de chantier
- Membres du CSE / référents sécurité
- Toute personne désignée par l'employeur pour assurer le contrôle des EPI antichute

Prérequis

- Aucun prérequis. Une expérience du travail en hauteur facilite l'apprentissage.

Accessible aux personnes en situation de handicap

Programme détaillé

Jour 1 : Vérification des EPI antichute — Théorie et atelier pratique

Cadre réglementaire et responsabilités

- Obligation de vérification générale périodique : article R4323-99 du Code du travail
- Arrêté du 19 mars 1993 : liste des EPI soumis à vérification annuelle
- Notion de « personne compétente » désignée par l'employeur
- Responsabilités de l'employeur et du vérificateur
- Articulation avec la notice du fabricant et la durée de vie des équipements

Connaissance des équipements de protection contre les chutes

- Les composants d'un système d'arrêt des chutes : harnais, longes, absorbeurs d'énergie
- Antichutes à rappel automatique, antichutes mobiles, connecteurs et mousquetons
- Points d'ancrage et dispositifs d'amarrage
- Marquage CE, normes applicables et informations à relever
- Conditions de stockage, d'entretien et de transport

Méthodologie de la vérification périodique

- Définition des objectifs et de la périodicité du contrôle (au moins tous les 12 mois)
- Points de contrôle visuels et tactiles par type d'équipement
- Critères de conformité et signes d'usure imposant le rebut
- Préparation et organisation d'une campagne de vérification
- Aides techniques et documentation du fabricant

Atelier pratique et traçabilité

- Inspection encadrée de harnais et longes sur équipements de démonstration
- Renseignement d'une fiche de vérification individuelle
- Décision de maintien en service, de retrait ou de mise au rebut
- Tenue du registre de sécurité et identification des équipements
- Évaluation des acquis par questionnaire

Moyens pédagogiques

Supports fournis

- Support de formation projeté
- Fiches de vérification type
- Extraits réglementaires et notices fabricants

Méthodes

- Apports théoriques et études de cas (50%)
- Atelier pratique d'inspection et de consignation (50%)

Matériel requis

- Harnais, longes et connecteurs de démonstration
- Antichutes à rappel automatique
- Échantillons d'équipements présentant des défauts

Dispositif de suivi

Avant la formation

- Auto-positionnement avant formation
- Convocation

Pendant la formation

- Évaluation pratique sur fiche de contrôle
- Questionnaire de connaissances
- Feuille de présence

Après la formation

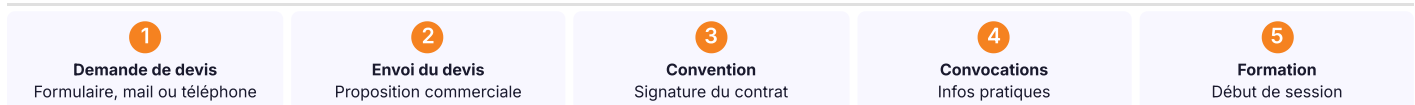
- Attestation de personne compétente
- Recommandation de mise à jour annuelle des connaissances

Équipe pédagogique

Formateurs FJ Prévention - Formateurs travail en hauteur

Formateurs spécialisés en sécurité des travaux en hauteur et en vérification des équipements de protection, justifiant d'une expérience terrain confirmée.

Parcours d'accès à la formation



Indicateurs de résultats

Stagiaires formés 45+	Satisfaction 9.6/10	Taux réussite 100%	Délai accès 14 jours
---------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------------------------------

Contact & Inscription

FJ Prévention - Organisme de formation certifié Qualiopi

Email : contact@fjprevention.fr | Tél : 06 75 18 79 76 | Site : www.fjprevention.fr

Financement : OPCO, Plan de formation